

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 1 (1904)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

PREMIÈRE ANNÉE

N° 12.

DÉCEMBRE 1904

IMPORTANT

Pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal, nos abonnés sont priés de nous adresser le montant de leur abonnement pour 1905 par mandat postal.

L'ADMINISTRATEUR.

CAUSERIE

Avec ce numéro, nous arrivons à la fin de la première année de notre *Bulletin* et il convient à ce moment de jeter un coup d'œil en arrière sur le chemin parcouru et de nous demander si nous avons répondu à ce que nos lecteurs avaient le droit d'attendre de nous. Certes ! il fallait de l'audace pour aller, ne fût-ce que quelque peu, sur les brisées d'un maître tel que M. Bertrand ! Mais nous avons compté sur l'indulgence de nos sociétaires et nous n'avons pas été déçu dans notre attente. Le nombre des abonnés a déjà atteint un chiffre auquel nous ne nous attendions pas, et il s'accroît encore tous les jours, de sorte que nous pouvons regarder l'avenir avec confiance.

Grâce à quelques zélés collaborateurs, auxquels nous témoignons ici notre vive et sincère reconnaissance, le travail n'a pas été au-dessus de nos forces et nous espérons que non seulement nos anciens correspondants continueront à nous soutenir, mais que d'autres se joindront encore à eux pour rendre le *Bulletin* toujours plus intéressant et plus utile. L'hiver procure des loisirs à beaucoup d'entre nous et nous comptons parmi nos sociétaires un bon nombre d'apiculteurs d'une grande expérience. Je suis persuadé que parmi les observations qu'ils ont faites depuis de longues années il y en a beaucoup qu'il serait très utile de connaître. Eh bien, chers collègues, ne mettez pas votre lumière sous le boisseau ! Faites un

effort, prenez la plume et couchez sur le papier ce qui pourrait profiter à tant de vos frères, vous ferez une bonne œuvre ! Vous savez, du moment qu'on fait partie d'une société on ne s'attend pas seulement à participer aux avantages qu'elle procure, mais on assume aussi le devoir de travailler pour l'ensemble et de contribuer autant que possible à la prospérité de la communauté. Nous sommes à la veille de nos fêtes où l'affection célèbre ses plus beaux triomphes, où chacun est disposé à procurer un plaisir à ses amis et connaissances. Serait-ce indiscret de vous demander aussi un petit sacrifice ? de prendre la ferme résolution de soutenir à l'avenir notre *Bulletin* d'une manière plus active ? Quelle riche moisson nous ferions si chacun, qui sait tenir une plume, glanait un peu dans ses notes et dans sa mémoire et faisait connaître le résultat de ses recherches au profit de tous ! Est-ce que nos chères abeilles nous donneraient en vain l'exemple d'une solidarité si touchante, où chacun travaille de toutes ses forces pour le bien de tous ?

L'année qui touche à sa fin n'a pas tenu pour tous ce qu'elle promettait au commencement ; rares sont les apiculteurs satisfaits de leur récolte. Cependant tous ont été récompensés plus ou moins de leurs peines et tous ont sujet de rendre grâce à Celui qui commande aux vents et à la pluie.

Et maintenant nous vous disons adieu, chers lecteurs, et au revoir en 1905 ; restez-nous fidèles aussi dans la nouvelle année et amenez-nous de nombreuses nouvelles recrues.

ULR. GUBLER.

RELIURE BON MARCHÉ

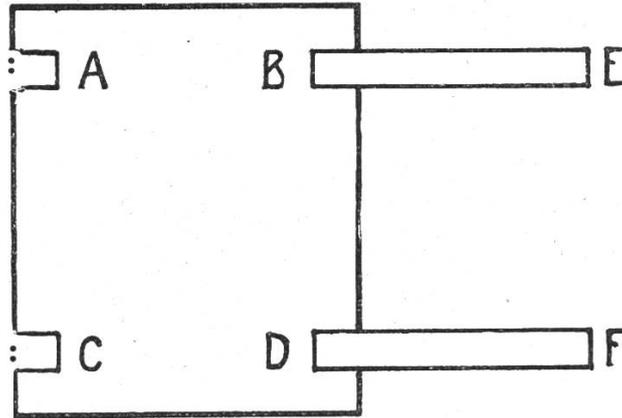
Je pense être agréable aux lecteurs du *Bulletin* en leur indiquant, à la fin de l'année, comment on peut relier, sans dépense aucune, d'une façon pratique et sans qu'il soit nécessaire d'avoir fait un apprentissage quelconque, un périodique de la forme et des dimensions de notre *Bulletin*.

Prenez un almanach ou un morceau de carton rigide de la même consistance, découpez-en deux feuilles de la dimension exacte du *Bulletin*, l'un formera le dessus, l'autre le dessous de votre volume.

Appliquez vos deux feuilles l'une sur l'autre, faites avec un canif en A, B, C et D, à trois centimètres des bords latéraux et à quatre centimètres du haut et du bas, quatre fentes aussi étroites que possible et de la dimension exacte d'une chevillière que vous trouverez dans tous les ménages.

Introduisez en B, *par dessus*, le bout de votre cheville, faites-le ressortir en A, passez sur le dos du volume, entrer et ressortir de même dans le carton du dessous.

Vous procéderez de même en D pour ressortir en C, coupez les bouts E et F assez longs pour vous permettre de faire de jolis nœuds à boucle



et votre volume est prêt ; pour le terminer et lui donner du chic, introduisez vos douze numéros entre les deux couvertures, faites les nœuds bien serrés, collez sur votre carton la couverture du n° 1 ou du n° 12, la première page au recto, la dernière au verso, posez votre travail par terre, ou sur une table, avec une pile de livres respectable dessus, elle fera presse et vous aurez à votre disposition un volume d'autant plus coquet que vous aurez mis plus de soin à le confectionner. Il vous fera toujours plaisir, car à tout instant vous pourrez, pour le lire, sortir la livraison dont vous aurez besoin.

Ch. BRETAGNE.

DEUX BELLES JOURNÉES POUR LES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE « LA COTE NEUCHATELOISE »

les 20 et 21 octobre 1904.

Sous ce titre, ami lecteur, j'ai l'intention de vous donner quelques conseils ; je ne vous parlerai pas des soins à donner aux colonies, notre cher rédacteur vous a donné en temps utile toutes les instructions nécessaires pour exécuter vos travaux apicoles.

Je suppose que vous avez très bien suivi ses bons conseils et que vous avez eu le plaisir de faire une bonne récolte de miel, et que maintenant vous êtes en possession d'une certaine quantité qui remplit bon nombre de bidons alignés les uns à côté des autres dans une pièce de votre appartement.

Tel jeune collègue en possèdera quelque 10 kilos, sa récolte aura été minime, ses ruches ayant été retardées et la miellée ayant fait défaut dans sa localité

Celui-ci ne sera pas en peine de savoir comment il vendra son miel ; parmi ses parents et connaissances, on arrive toujours à en placer une petite quantité.

Tel autre collègue possédant un rucher plus conséquent et déjà apiculteur plus expérimenté, ayant eu la chance d'avoir son apier dans une région mellifère, aura fait une récolte moyenne ; pour loger son miel, il aura dû acheter bon nombre de bidons.

L'apiculteur le mieux partagé est certainement celui qui s'est donné la peine de transporter ses ruches à la montagne. Cet apiculteur intelligent a eu double récolte, sa récolte de miel de plaine se compte par de nombreux bidons de miel blanc et sa récolte de montagne par une même quantité.

Suffit, vous vous représentez très bien le tableau quand vous le voyez contemplant d'un regard de satisfaction le magnifique produit du travail de ses abeilles logé dans une multitude de bidons de toutes formes et contenances.

Vous comprendrez aussi, lecteurs, que ces deux derniers apiculteurs sont souvent un peu inquiets de savoir de quelle manière ils pourront écouler leur récolte et la transformer en beaux deniers sonnants.

Eh bien ! chers collègues, les apiculteurs de la Côte neuchâteloise avaient autrefois les mêmes craintes et les mêmes soucis que ceux des autres contrées de notre Suisse romande

Produire des quintaux et des quintaux de miel, c'est beau, très beau, et surtout très bon ! Mais il faut les faire consommer, soit en nature, soit d'autres façons.

Aujourd'hui nos sociétaires sont rassurés : en effet, depuis quelques années, notre section de la Côte neuchâteloise s'occupe activement de la vente du miel.

Quand l'automne arrive, elle tient un marché au miel dans la ville de Neuchâtel ; certaines années, si la récolte des fruits a fait défaut, le marché se tient en septembre, et si l'abondance du miel le permet, elle le renouvelle encore en décembre.

Cette année, les fruits à noyaux ayant été abondants, nous avons préféré tenir le marché en octobre.

Quelques insertions dans nos journaux locaux, annonçant le prochain marché au miel, sont publiées dès le mois de septembre pour avertir les ménagères qu'elles pourront faire leurs provisions de miel pour l'hiver, en octobre.

Aussi c'est un plaisir de voir mesdames les maîtresses de maison accourir à la date fixée au marché pour y faire remplir pots et bidons.

Permettez-moi de vous donner quelques détails sur l'organisation de notre marché ; l'expérience d'une dizaine d'années nous a appris à en perfectionner le rouage et actuellement nous en sommes satisfaits.

Premièrement il faut choisir un local assez spacieux pour y recevoir les bidons pleins et un autre pour faire la vente, de manière à ne pas être encombré par les clients.

La société sous ce rapport est très favorisée, grâce à un propriétaire ami des apiculteurs qui nous prête obligeamment d'excellents locaux dans une partie centrale de la ville à proximité de la place du marché aux légumes.

Le matin du jour précédant la vente, il y a réception des miels livrés par les sociétaires. Les membres du comité du marché au miel, pèsent les bidons, en vérifient le contenu qui doit être livré liquide, exempt de toute impureté. Ensuite se fait la mise en boîtes de fer-blanc de la contenance de 500 gr., 1 kg., 2 kg., 2 1/2 kg. et 5 kilos, sur chaque boîte est collée l'étiquette de la Société.

Les deux journées de marché, la vente du miel se fait aussi ouverte, c'est-à-dire que nous emplissons tous genres de récipients apportés.

Une grande cuve en fer-blanc de la contenance de 200 kilos, montée sur pieds et munie d'un très grand robinet en fer rend d'excellents services aux vendeurs. La manipulation du miel est bien facilitée par l'usage de cette cuve que nous n'avions pas au début de nos marchés.

Le solde du miel invendu est ensuite mis en boîtes de toutes grandeurs, munies d'étiquettes, de bandes de garantie autour de la fermeture et réparties ensuite dans nos trois dépôts de la ville qui se chargent de la vente moyennant 10 0/0 de commission.

Les bidons vides sont tarés et repris par les sociétaires. Le caissier établit les comptes et fait une première répartition en argent aux fournisseurs de miel dans le courant de décembre ; le solde est payé lorsque les dépôts ont terminé leurs ventes.

L'organisation d'un marché tel que nous le pratiquons demande de l'entente et de la bonne volonté de la part des vendeurs et des fournisseurs. La charge du caissier est souvent difficile et cependant malgré les imperfections dans notre manière de travailler, nous sommes généralement récompensés de nos peines par la forte vente de nos miels. Les prix ont évidemment une grande influence sur la quantité que nous pouvons écouler pendant les deux journées du marché.

Certaines années abondantes en miel, où la vente pouvait se faire à raison de 1 fr. 60 le kilo, les sociétaires ont pu se partager la belle somme de 5500 francs. tandis que les années où le kilo de miel se vendait de 1 fr. 80 à 2 fr., la vente ne produisait que la moitié de cette somme environ.

Les années où le miel est bon marché, nous voyons dans notre

clientèle une quantité d'ouvriers qui désireraient connaître le goût de ce produit des abeilles, tandis que cette année, entre autres, où le miel était vendu à raison de 2 fr. le kilo, nous n'avons pu profiter de la clientèle des petites bourses qui considèrent que le miel vendu à ce prix est un aliment de luxe, ne devant être consommé que lorsque la maladie oblige de le faire.

C'est très regrettable quand on est obligé de hausser les prix, car la production du miel augmentant toujours, il faut chercher à augmenter aussi le nombre des consommateurs.

En écrivant ce qui précède, je ne voudrais pas que l'on avilit les prix du miel, c'est-à-dire que les sociétés ne vendent pas à un prix inférieur à 1 fr. 60 le kilo, je crois qu'elles ne seraient pas dans le vrai, car les frais qu'occasionnent un marché au miel diminuent de 20 à 30 centimes par kilo son prix de vente réel.

N'oublions pas cependant le vrai côté utilitaire du marché qui est bien celui de faire connaître et apprécier de plus en plus dans toutes les classes de notre société le miel véritable, tel que les abeilles le récoltent.

Souvent les débuts sont difficiles, le public n'accourt pas en foule, mais en persévérant chaque année, en renouvelant ce moyen de vulgariser l'usage du miel, on arrive petit à petit à se créer une bonne clientèle qui restera fidèle à la Société et que chaque année l'on verra revenir au marché au miel.

Je serais heureux si ces lignes pouvaient décider quelques sections de la Romande à suivre les traces de la société sœur la Côte neuchâteloise ; je suis persuadé qu'elles ne se repentiraient pas d'en faire l'essai et d'avance je leur souhaite bonne chance et complète réussite.

Peşeux, le 30 octobre 1904.

E. BONHÔTE.

RECHERCHES BACTÉRIOLOGIQUES SUR LA LOQUE

Sous ce titre, M. le Dr Burri, professeur de bactériologie à l'Ecole polytechnique fédérale suisse, a publié dernièrement un article dont le *Rucher belge* donne le résumé suivant :

Le Dr Burri constate d'abord l'extension toujours croissante de la loque, ce qui ne peut manquer, vu le caractère contagieux de la maladie et la grande importance à laquelle est arrivé le commerce d'abeilles et d'instruments apicoles.

Une condition essentielle pour lutter avec succès contre une maladie telle que la loque, c'est la connaissance du microbe causant cette maladie, de ses qualités, de la manière dont il se propage, des conditions nécessaires à sa multiplication. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la littérature apicole, et l'on verra se heurter, à ce sujet, les opinions les plus contradictoires ; cela nous indique toute l'incertitude qui règne encore concernant la loque. Et cependant, il s'agit avant tout de connaître le facteur de la maladie, de l'isoler, de le cultiver ; si alors, par la transmission de ce germe cultivé sur des larves saines, nous réussissons à provoquer la maladie, nous serons en droit de dire : nous connaissons la cause du mal, et dans la lutte contre ce dernier, cette connaissance est indispensable pour obtenir un résultat.

Ce sont deux botanistes de Breslau qui, les premiers, découvrirent, en 1874, les spores du dépôt loqueux des cellules. Plus tard, en 1884, les Anglais Cheshire et Cheyne étudièrent de plus près le microbe de la loque et lui donnèrent le nom de *bacillus alvei*, sous lequel on le connaît maintenant.

En 1890, Harrison confirma les conclusions des deux savants anglais, mais en 1902, le Dr Lambotte, de Liège, crut pouvoir affirmer que le prétendu « *bacillus alvei* » n'était en réalité que le *bac. mé-sentéricus vulgatus*, extrêmement répandu dans la nature.

Dans ses recherches, le Dr Burri a parcouru successivement trois étapes : l'examen microscopique, les essais de culture du bacille et la comparaison des résultats obtenus avec les notions ayant cours dans les traités apicoles.

L'examen microscopique lui permit de décrire comme suit la marche de la maladie :

Période initiale : larve non encore changée, bacilles allongés et très mobiles, pas de spores ;

Période médiale : larve réduite en bouillie brune, s'étirant en fils plus ou moins longs, nombreuses spores ;

Période finale : dépôt sec, de la grosseur d'un ongle, à la paroi inférieure de la cellule ; nombreuses spores.

Il est presque impossible de se faire une idée du nombre de spores contenues dans le dépôt desséché, une seule cellule en contient des centaines de millions, mais pas un seul bacille pour une première série de rayons ; la même situation se présentant dans toutes les cellules, M. Burri se croit autorisé à conclure à un type uniforme de microbe. De plus, il manquait à ces rayons cette odeur caractéristique dont parlent les auteurs apicoles.

Les essais de culture de ce microbe ont donné des résultats négatifs tout comme ceux de M. Lambotte ; des cultures restèrent stériles

ou ne donnèrent que des colonies pauvres, arrivées accidentellement dans les préparations. Le Dr Lambotte crut attribuer cette non-réussite à un principe antiseptique entourant les spores, mais d'après M. Burri, cette supposition n'est pas admissible : en exposant le matériel de culture à des acides très dilués, à des alcalis, ce dernier ne put obtenir de meilleurs résultats.

Si la supposition du docteur liégeois était exacte, les ensemencements faits avec des bacilles provenant de larves fraîchement malades auraient dû donner de bonnes cultures ; or, tel ne fut pas le cas, elles restèrent également stériles. Le Dr Burri a trouvé parfois le *bac, mesentericus vulgatus*, mais toujours isolément, peu nombreux et paraissant être parvenu accidentellement dans les rayons.

Une autre série d'envois a donné des résultats bien différents : dans une même cellule se trouvaient de nombreux bacilles à côté de spores et ces dernières étaient plus grandes que celles étudiées précédemment. De plus, le dépôt retiré des cellules dégageait une odeur très forte, rappelant assez bien celle de hannetons en pourriture et la même odeur était répandue sur tout le rayon. Les cultures faites avec ces spores réussirent admirablement : ainsi, une petite goutte de matériel de culture a donné un demi-million de colonies. Il était donc facile d'obtenir des cultures pures et le Dr Burri put se convaincre que ce bacille était identique au bacillus alvéi, décrit par Cheshire et Cheyne.

Il est donc indubitable, pour M. Burri, qu'il y a au moins deux espèces de loque, une sans odeur et l'autre à odeur très forte. La première a été décrite par le Dr Lambotte, la seconde fut étudiée par les deux savants anglais, les deux espèces existent en Suisse. M. Burri a trouvé en plus un troisième microbe de la loque, différent des deux premiers, mais il paraît plus rare.

Une autre constatation du bactériologue suisse mérite d'être retenue : dans les rayons loqueux qu'il a reçus, il a presque toujours trouvé du couvain acide.

L'examen microscopique de ce dernier décèle la présence d'un grand nombre de bactéries immobiles et ne formant pas de spores. Dans le couvain acide, la larve ne se change pas en bouillie comme dans la loque, mais en une masse lâche, informe, entourée d'une peau et pouvant encore, même à un degré avancé de pourriture, être retirée en entier de la cellule. Le couvain acide accompagne souvent la loque, surtout celle à odeur très forte. A noter qu'il n'a jamais vu un rayon contenant uniquement du couvain acide. Il existe donc probablement une corrélation très intime entre ces deux affections.

Voici maintenant les conclusions du Dr Burri :

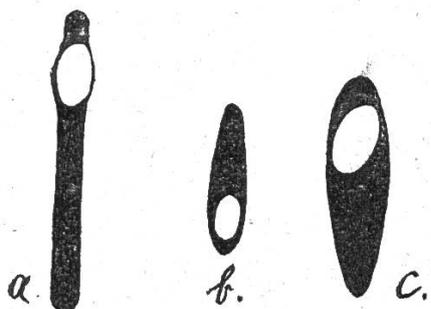
1° Il existe au moins deux espèces de bactéries bien distinctes, pouvant faire naître la loque : l'une est le bacillus alvei décrit par Cheshire et Cheyne, l'autre est une espèce inconnue jusqu'à maintenant et très difficile à cultiver.

2° L'examen microscopique décèle entre ces deux bacilles les différences suivantes : le dépôt du bacillus alvei dégage une forte odeur, contient des spores ayant 2/1000 de millimètre de long et de nombreux bacilles ou bâtonnets. Le dépôt du nouveau bacille si difficile à cultiver est presque inodore, ne contient que des spores ayant 1,5/1000 de millimètre de long et pas de bacilles.

3° A l'occasion, d'autres bacilles, parents des précédents, peuvent provoquer la loque, mais le *bac. mesentericus vulgatus* n'est pas le germe de cette maladie, comme l'affirme le Dr Lambotte.

4° Sachant qu'il y a au moins deux espèces de loque, il faut tenir compte de cette circonstance dans la lutte contre cette maladie.

5° Une connaissance exacte du genre de vie, de la multiplication de ces microbes est désirable, non seulement au point de vue scientifique, mais aussi au point de vue de la pratique.



Phases caractéristiques de bactéries de la loque portant spores ; les bâtonnets sont noirs, les spores blanches. a) *Bacillus alvei*, connu depuis vingt ans. b) Nouvelle espèce, très répandue, difficile à cultiver. c) Nouvelle espèce rare, facile à cultiver.

Agrandissement : 1/3700.

MINIMA DE MALIS

Dans votre estimé numéro d'octobre dernier, j'ai eu le plaisir de lire l'article « Conseils aux débutants ». Elève moi-même, j'ai pu les mettre à profit et en apprécier toute la valeur. Je suis sûr d'être l'écho de tous mes jeunes confrères en remerciant, en notre nom, votre honoré correspondant pour ses excellentes données.

Si, comme le dit son article : L'apiculteur consommé, mais négligeant de pourvoir à temps aux provisions hivernales des bestioles, doit être puni de son insouciance, il est d'autant plus charitable de venir en aide au commençant et à ses mouches à miel, en donnant au premier les moyens de réparer les fautes qu'il peut commettre par ignorance, par oubli, peut-être par crainte de l'épine que portent ces... roses, les abeilles.

Le jeune amateur d'apier et des douceurs qu'il procure, étudie ordinairement pour ses débuts tous les bons ouvrages qu'il peut se procurer. Mais, malgré ces préparatifs théoriques, il a tellement de tracas la première année, d'appréhensions au moindre bourdonnement, d'hésitations lorsqu'il s'agit de mettre la main à... la ruche, qu'il trouve mille excuses pour en retarder le moment. Il laisse passer, tant il est préoccupé, toutes les époques utiles et importantes : nourrissage du printemps s'il y a lieu, placement des hausses, récolte, nourrissage d'automne pour complément des provisions, réunions, mise en hivernage.

Lorsque si, par hasard, s'armant de tout son courage, il tente quelque opération, ses mains inhabiles, embarrassées de leurs doigts, boursouffées par les piqûres qu'excite sa maladresse, tuent, écrasent, blessent une foule d'insectes, heureux qu'il est si encore il n'atteint pas l'âme de la ruchée, la mère, qu'il a peine à discerner de la vulgaire ouvrière.

C'est par compassion, surtout pour ses pauvres abeilles, autant que pour lui venir en aide que ses aînés doivent le conseiller, le faire profiter de leur expérience en lui indiquant les moyens les plus simples d'opérer, comme on enseigne au bébé à mettre un pied alternativement devant l'autre. Votre estimé *Bulletin* apicole est une voie toute tracée pour cela où chaque apiculteur, pour avoir bien mérité de tous, doit apporter sa... bûche pour l'hivernage... et autres manutentions. Cette édition mensuelle, rappelant à l'apprenti les manipulations de chaque époque et au moment opportun, le facilite énormément, l'encourage, lui donne plus d'assurance, active l'approche de l'époque où il pourra se compter au nombre des apiculteurs accomplis... s'il en existe.

Jeunes confrères, puisque nous ne pouvons être utiles par nos conseils, cherchons à propager cet utile journal en le faisant connaître à nos amis, puis nous aurons aussi par là, selon nos moyens, rendu un service à l'apiculture.

Armand CHENUZ.

CORRESPONDANCE

Bir-bou-Rekba, 30 octobre 1904.

Monsieur le Directeur,

Je viens encore d'échapper à 45 jours de fièvres paludéennes ; c'est vous dire que ce n'est pas tout rose en Tunisie, que c'est même bien noir.

Heureusement que les pluies d'automne ont un peu assaini le pays, ramené la verdure et les travaux apicoles.

Aussi les abeilles sortent-elles de leur léthargie d'été, pour se précipiter sur le pollen et bientôt sur le miel. En ce moment elles sont très actives le matin, de 5 heures à 8 heures, et le soir, de 3 heures à la nuit.

Dans une quarantaine de jours nous aurons les essaims, puis en décembre-janvier la récolte. Si le temps reste tempéré et humide, en mars il y aura un autre essaimage et une autre récolte.

Par suite du manque d'exportation, la Tunisie traverse une terrible crise apicole, il y a surproduction, les cours sont très bas, ils varient à Tunis entre 50 à 80 francs les 100 kilos. Il y a en outre à payer, l'octroi de la ville, le port, etc. Aussi la déception des apiculteurs est-elle grande et d'autant plus grande que la Direction de l'Agriculture, il y a trois ans, donnait comme cours 150 à 180 francs les 100 kilos. Fiez-vous aux administrations. Certainement ce cours était fictif.

Il y a environ 14 mois, sur la demande de quelques amateurs de reines italiennes, je fis venir deux essaims italiens. Les essaims m'arrivèrent très forts et en bon état. Voulant élever des mères, je les loge en nucléus et je les stimule.

Un jour ayant remarqué moins d'activité, je visite mes nucléus à fond, et que vois-je !... la loque partout. Que faire ?... les détruire... Non. Je ramène mes abeilles à l'état d'essaims et je mets dans les caisses, emprisonnées pendant quatre jours, à chaque caisse un flacon de sulfure de carbone. Avant de remettre les abeilles, tous les rayons de couvain furent ramenés à des cadres amorcés. Je passe sur les détails et je veux simplement appeler l'attention des apiculteurs sur la désinfection possible par le sulfure de carbone. Dans tous les cas, l'application est simple et peu coûteuse.

Parmi les lecteurs du *Bulletin*, il y a de nombreux savants qui seraient à même de nous faire connaître les pouvoirs antiseptiques insecticides et microbicides du sulfure de carbone. Ils rendraient un inappréciable service au monde apicole.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes très respectueuses civilités.

BOURGEOIS, apiculteur,

à Bir-bou-Rekba (Tunisie).

SECTION GRANDSON - PIED DE LA COTE

Nous voilà encore une fois arrivés à la fin d'une année apicole. Dans notre section on est généralement satisfait de la récolte, dans la plaine il y a eu peu de miel, les bonnes ruches y ont rempli une hausse au plus, à la montagne et au pied du Jura la récolte était plus

forte. Il y a eu très peu d'essaims, moi-même je n'en ai point eu, malgré les 7 ruches en pailles, que j'avais stimulées avec du sirop depuis le 25 mars. Les essaims ont manqué, mais je n'ai pas eu à regretter mon sirop, ces ruches m'ont rempli 2, même 3 capes et elles ont encore assez de nourriture pour passer l'hiver. Une de ces ruches était même tellement pleine de miel, que la reine est montée dans la seconde cape. Quand j'ai voulu la prendre, il y avait du couvain et plus tard même des cellules royales.

Nous avons eu deux assemblées pendant la belle saison. M. Mayor, à Novalles, nous avait invité pour le 20 mai, pour voir son nouveau rucher. Celui-ci contient 18 ruches suisses modifiées, chaque ruche est isolée et peut-être enlevée facilement. Le rucher lui a coûté 600 francs, ce qui fait 33 francs 33 centimes par ruche, nous sommes ainsi loin de 100 francs par ruche. Il est à remarquer que ce pavillon est disposé de façon à pouvoir extraire le miel à l'intérieur et qu'il y a été aménagé deux grandes armoires pour réduire les cadres vides, il y a également une place disponible à l'étage, qui peut servir à ajouter quelques ruches ou à réduire du matériel, ceci sans compter la couverture en fibro-ciment qui renchérit passablement, mais qui a l'avantage d'être mauvais conducteur de la chaleur. Moi-même j'ai suivi le conseil que M. Dadant donne dans son livre : « Le rucher ne doit être qu'un simple abri. » Ayant travaillé moi-même aux ruches et à l'abri, qui contient 12 ruches en bois et 6 en paille, je suis arrivé au prix modique de 120 francs pour le tout.

Le rucher de M. Mayor est admirablement bien placé, dans une contrée des plus mellifères. Au printemps se trouvent à proximité des prés bien irrigués et abrités, couverts de Scillas, Anémones, Boutons d'or et d'Ancolies, toutes plantes qui fournissent ou du pollen ou du miel. Plus tard les abeilles vont ramasser sur les champs d'esparcette qui sont droit devant le rucher du beau miel blanc. Pour l'été, il y a derrière le rucher de magnifiques forêts de sapins, au bord desquelles le framboisier est en grande quantité et cela ne m'étonnerait pas que les abeilles aillent butiner, quand elles ne trouvent plus rien à proximité, sur les premiers pâturages du Jura, qui sont à peu près à 200 mètres au-dessus de son rucher. Avec de pareilles ressources, les résultats indiqués dans le *Bulletin* n'étonnent nullement.

La seconde réunion a eu lieu à Grandson, le 27 septembre, chez le soussigné, avec le bienveillant concours de M. Bonhôte, de Peseux.

On y a traité et expliqué ce qui intéressait à cette saison le plus, la mise en hivernage. Plusieurs ruches furent ouvertes et comme il y avait partout énormément de nourriture, plusieurs cadres ont pu être

mis de côté pour le printemps. Très instructives furent aussi les discussions sur différents autres sujets. La guérison du pillage a été obtenue des uns en mettant la ruche qui pillait pendant 2 ou 3 jours dans une cave, ce qui, je crois, est le meilleur moyen, surtout si on donne à la ruche pillée encore un petit renfort d'abeilles italiennes. D'autres douchaient les pillardes avec leur pompe pour asperger la vigne. M. Bonhôte nous conseillait de nourrir la ruche qui pillait jusqu'à ce qu'il ne reste plus de place pour mettre le butin volé.

Après les pillardes on parlait des plantes mellifères. J'ai lu une fois quelque part un article d'un apiculteur des plus en vue de la Suisse allemande qui écrivait qu'il avait arraché de son jardin toutes les plantes mellifères, parce qu'elles ne servaient à rien et ne faisaient que disposer les abeilles au pillage. Je veux bien admettre qu'elles ne sont pas d'un grand rapport, mais jamais je n'ai aperçu qu'elles étaient la cause du pillage. Celui-ci, quand il s'est produit parmi mes ruches, provenait toujours d'une négligence de ma part. Quelle jouissance n'est-ce pourtant pas pour un apiculteur de voir, au mois de février ou mars, par une belle journée, ses chères protégées se débattre sur les *Eranthis hiémalis* et de les voir rentrer fières de leur maigre butin en pollen et miel. Pendant cet été, lorsque toutes les fleurs des champs étaient desséchées, elles visitaient avec une grande assiduité les *Lobelias*, les *Roses trémières*, la *Lavande*, le *Solidago canadensis* faussement nommé dans *l'Abeille* et la *Ruche* *Solidago virgaurea* et surtout les *Symphoricarpus racomosus*. Cette dernière plante, qui est un arbuste très mellifère, devrait être beaucoup plus cultivée et surtout par les apiculteurs de la campagne. Ils pourraient facilement l'utiliser pour clôturer leur propriété le long des chemins et je suis persuadé qu'ils y trouveraient leur profit.

Une réunion d'une ruche orpheline, projetée pour finir la séance, était devenue inutile, parce que l'orpheline, qui était logée dans une ruche Dadant double, avait émigré vers sa voisine. Les abeilles qui se trouvaient encore dans la ruche, étaient occupées à transporter les provisions.

F. SCHNAPP.

Le Comité de la Section Grandson-Pied de la Côte après avoir pris connaissance du travail de son rapporteur, se fait un plaisir d'ajouter que si cette séance a été goûtée par tous les assistants, c'est grâce à l'amabilité de M. Schnapp, qui par une copieuse collation offerte sous une tonnelle de son magnifique jardin a su dégourdir toutes les langues ; ces quelques instants passés à discuter des sujets toujours chers à l'apiculteur laisseront à tous les participants le souvenir d'une heure agréablement passée, et plus d'un de nos jeunes membres s'en fut, rentré chez lui, tout fier du bagage de connaissances nouvelles qu'il emportait à la maison. Nous remercions

M. Schnapp de son bienveillant accueil et espérons que par des réunions de ce genre auprès des ruchers, tant modestes soient-ils, nous compléterons et perfectionnerons toujours davantage nos connaissances apicoles.

Pour le Comité: A. MAYOR.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Farron, Tavannes, 24 novembre. — Jusqu'au 20, le mois de novembre a été admirable chez nous ; le 16 et le 20 novembre, les abeilles rapportaient passablement de pollen, de midi à 2 heures, malgré les fortes gelées de la nuit. Où trouvaient-elles de quoi former ces belles pelotes jaunes et verdâtres? Je n'ai pu le découvrir. Il devait y avoir quelque part des noisetiers mal au courant du calendrier. Quand le soleil oublie la saison, il est permis aux fleurs de se tromper.

GLANURES

La récolte en Alsace-Lorraine.

Les trois territoires d'Alsace-Lorraine ont produit cette année-ci des récoltes de miel bien différentes. La plaine qui s'étend le long du Rhin a donné une récolte moyenne, provenant principalement des fleurs printanières. Quelques districts, où l'on cultive passablement de trèfle rouge, ont fourni aux abeilles, malgré la grande sécheresse, non seulement la nourriture quotidienne qu'il leur fallait pour leur nombreux couvain et pour elles-mêmes jusqu'au mois de septembre, mais encore un surplus de miel de 10 livres par ruche alsacienne, — de 25 livres par ruche « Simon » et de 35 livres par ruche « Voirnot » à 24 cadres. — Les vallées et les montagnes des Vosges étaient littéralement couvertes de couches de miellat depuis fin juin jusqu'à fin août. Aussi de mémoire d'homme l'on ne se souvient pas de récoltes aussi abondantes. Un instituteur, M. Sager, de Lingolsheim près Strasbourg, après avoir récolté de ses 10 ruches 300 livres de miel provenant de fleurs de colza, de moutarde sauvage et de prés, les fit transporter dans les Vosges fin juin et les y laissa jusqu'à fin d'août pour les reprendre avec 1500 livres de miel récolté ! M. Chandre, instituteur en retraite, à la Claquette-Rothau, a récolté d'une très forte ruche 250 livres de miel. Un garde-forestier de la vallée de Münster (Haute-Alsace) acheta au mois de mai un essaim robuste et en récolta 200 livres de miel en juillet et août.

En Lorraine, les régions couvertes de mélilot sauvage et d'esparcette ont fourni de belles récoltes, tandis que les autres n'ont donné que des demi-récoltes.

(*Bulletin de la Société d'apiculture d'Alsace-Lorraine.*)

Ch. ZWILLING.

Les apiculteurs du bassin de la Meuse qui ont fait une récolte passable de miel blanc sont excessivement rares. Mais la bruyère a dédommagé ceux qui y ont envoyé leurs colonies. Sur les hautes fagnes, elles ont recueilli de fortes quantités de ce miel roux que bon nombre de personnes préfèrent au miel blanc.

La bruyère des lieux secs n'a par contre rien donné.

(*Le Rucher belge.*)